

Nations Unies



**Commission  
économique pour  
l'Afrique**

Union africaine



**Commission de  
l'Union africaine**

CRMC/6/EXP/2022/14\*

Distr. générale

16 août 2022

Français

Original : anglais

---

**Conférence des ministres africains  
chargés de l'enregistrement des faits d'état civil**

Sixième session

Réunion d'experts

Addis-Abeba, 24-28 octobre 2022

Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts\*\*

**Leadership, plaidoyer budgétaire et durabilité des systèmes d'enregistrement  
des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil**

**Leadership et plaidoyer budgétaire pour des systèmes durables  
d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil**

**I. Contexte**

1. L'enregistrement des faits d'état civil présente de nombreux avantages. Il donne aux individus une identité juridique et permet aux gouvernements de maintenir une base de données précise et à jour sur la population, et de produire des statistiques d'état civil. Il est essentiel pour les gouvernements d'avoir accès à une base de données sur la population et à des statistiques d'état civil lorsqu'ils planifient, mettent en œuvre et contrôlent leurs programmes et leurs politiques publiques. Malgré l'énorme valeur potentielle de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'enregistrement des statistiques de l'état civil, une proportion effrayante de la population mondiale vit encore, et mourra, sans laisser de traces officielles. Ces personnes ne sont pas comptées, et ne sont donc pas prises en compte dans les systèmes qui supervisent les droits, les protections, les prestations et les services sociaux auxquels elles devraient avoir accès.

2. Des expériences menées récemment en Afrique et dans le monde entier montrent qu'il est possible d'incorporer des normes et des solutions techniques dans la pratique courante des pays d'une manière qui soit légale et durable, et que cela peut rapidement entraîner des

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 octobre 2022) ; document précédemment diffusé sous la cote CRMC/6/MIN/2022/14-CRMC/6/EXP/2022/14.

\*\* CRMC/6/EXP/2022/1.



changements systémiques importants dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.

3. Néanmoins, pour que les interventions techniques aient l'impact escompté et que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil fonctionnent correctement et sans interruption, il est nécessaire de mobiliser les « champions » et les dirigeants du pays. Une collaboration multisectorielle efficace, des ressources suffisantes, l'infrastructure nécessaire et un personnel adéquat et suffisamment formé sont aussi des composantes clés. Aux fins de cette discussion, les leaders et les champions comprennent les décideurs politiques de haut niveau, ainsi que le personnel technique et opérationnel travaillant à la mise en œuvre des améliorations au niveau local. Les principes d'universalité et de permanence des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil impliquent un engagement nécessaire à tous les niveaux pour allouer continuellement des ressources suffisantes à la prestation de services d'enregistrement permanents et faciles d'accès. Les champions et les dirigeants peuvent avoir besoin de mobiliser des ressources supplémentaires pour s'assurer que ces principes sont appliqués et que l'investissement dans l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil apporte les plus grands bénéfices possibles aux individus et à la société dans son ensemble.

4. Malgré leur importance en tant que fonctions administratives essentielles des gouvernements, les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil sont faibles et sous-financés dans de nombreux pays. Dans une enquête menée dans les pays africains en 2016, plus de deux tiers des pays ont indiqué que le financement gouvernemental de leur système national d'enregistrement des faits d'état civil était insuffisant ou irrégulier, tandis que cinq pays ont indiqué que le gouvernement n'allouait aucune allocation budgétaire récurrente au système d'enregistrement des faits d'état civil<sup>1</sup>. Les participants à un atelier de groupe d'experts organisé à Dar es-Salaam, en République-Unie de Tanzanie en juin 2009 ont reconnu que l'engagement politique était essentiel pour renforcer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.

5. Le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS) a été créé en 2012 pour guider et accélérer l'amélioration de ces systèmes à travers le continent, en alignement avec les objectifs et stratégies nationaux de chaque pays en la matière. De concert avec un groupe de partenaires techniques mondiaux, le Programme aide les États membres de l'Union africaine à évaluer leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil pour en identifier les faiblesses et à choisir un ensemble approprié d'interventions fondées sur des données probantes pour renforcer leurs systèmes. Qu'un pays cherche à mettre en œuvre de nouvelles lois sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, à améliorer les processus opérationnels, à automatiser les systèmes, à garantir l'accès des populations vulnérables et marginalisées, ou à atteindre d'autres objectifs politiques, un leadership fort et un financement gouvernemental adéquat et permanent sont nécessaires pour garantir qu'un système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil robuste est continuellement renforcé et maintenu de manière durable.

6. La Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil a mentionné l'allocation budgétaire et la durabilité du financement dans toutes les déclarations

---

<sup>1</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, *Rapport sur la situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Afrique* (Addis-Abeba, 2017).

qu'elle a faites depuis sa première session, il y a plus de dix ans, en 2010. La Conférence a également toujours appelé à un soutien et un leadership politiques forts pour les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, afin que les efforts pour les maintenir et les renforcer soient couronnés de succès et qu'ils puissent servir les gouvernements et le grand public.

7. Lors de la première session de la Conférence, qui s'est tenue à Addis-Abeba en août 2010, les ministres ont reconnu que le principal défi à relever serait de continuer à mobiliser et à rallier l'engagement et le leadership politiques pour améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en Afrique en allouant des ressources humaines et financières adéquates à cette fin<sup>2</sup>.

8. Lors de la deuxième session, qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2012, les ministres se sont de nouveau engagés à mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil viables, durables et efficaces en Afrique. Les résolutions adoptées lors de la session comprenaient un engagement à accorder une haute priorité à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil et à garantir l'allocation de ressources humaines et financières adéquates pour les opérations quotidiennes de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans les pays africains, y compris la mise en œuvre des plans d'action nationaux afin d'assurer la durabilité<sup>3</sup>.

9. La Déclaration de Yamoussoukro, issue de la troisième session, en 2015, comprenait un engagement à assumer la responsabilité du financement et de la pérennisation des plans nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et, si nécessaire, à mobiliser des ressources pour couvrir le déficit de financement<sup>4</sup>.

10. Deux ans plus tard, les ministres ont maintenu ces objectifs dans la Déclaration de Nouakchott adoptée à la quatrième session. En outre, ils ont demandé aux États membres de l'Union africaine de mettre en œuvre la décision d'allouer 0,15 % de leurs budgets nationaux à la promotion de systèmes statistiques efficaces en Afrique, y compris les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil<sup>5</sup>.

11. À la cinquième session, à Lusaka, les ministres ont reconnu que de nombreux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'identification en Afrique manquaient de ressources et ont demandé aux États membres de l'Union africaine de renforcer leurs allocations

---

<sup>2</sup> Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, première session, « Déclaration de la Première Conférence des ministres africains en charge de l'état civil : Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil en Afrique ». Disponible à l'adresse : [https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Statistics/CRMC3/crvs-conference-ministerial-statements\\_fr.pdf](https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Statistics/CRMC3/crvs-conference-ministerial-statements_fr.pdf) (page 3).

<sup>3</sup> Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, deuxième session, Déclaration des ministres. Disponible à l'adresse : [https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Statistics/CRMC3/crvs-conference-ministerial-statements\\_fr.pdf](https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Statistics/CRMC3/crvs-conference-ministerial-statements_fr.pdf) (page 6).

<sup>4</sup> Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, troisième session, Déclaration de Yamoussoukro. Disponible à l'adresse : [http://citizenshiprightsafrica.org/wp-content/uploads/2015/02/Yamoussoukro-Declaration-CRVS-2015\\_Fr.pdf](http://citizenshiprightsafrica.org/wp-content/uploads/2015/02/Yamoussoukro-Declaration-CRVS-2015_Fr.pdf).

<sup>5</sup> Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, quatrième session, Déclaration de Nouakchott. Disponible à l'adresse : <http://citizenshiprightsafrica.org/wp-content/uploads/2017/12/Nouakchott-Declaration-CRVS-Dec2017-French.pdf>.

budgétaires pour les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité<sup>6</sup>.

12. Les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont toutefois pas à la hauteur des aspirations, et une augmentation substantielle des investissements internationaux et nationaux reste nécessaire pour financer l'intensification des efforts de renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, afin que le potentiel des interventions techniques disponibles puisse être pleinement exploité. Alors qu'il reste moins d'une décennie aux pays pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, qu'il reste moins de trois ans à la décennie pour repositionner l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil dans le programme de développement de l'Afrique<sup>7</sup>, et que les dirigeants au niveau national offrent leur soutien, une fenêtre d'opportunité critique s'est ouverte pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs d'enregistrement universel des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil représentatives.

## II. Questions clés

13. Avec la reconnaissance croissante de la valeur de l'enregistrement des faits d'état civil comme fondement d'un système intégré d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identification<sup>8</sup>, les dirigeants gouvernementaux de plusieurs pays africains ont pris des mesures pour renforcer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, qui sont une composante essentielle de l'infrastructure publique numérique d'un pays<sup>9</sup>. Dans le cadre de ces efforts de renforcement, il convient de noter que ces systèmes ont plus de chances de réussir s'ils sont bien coordonnés de l'intérieur et s'ils bénéficient d'un leadership efficace pour garantir leur utilisation dans tous les organismes gouvernementaux. L'une des raisons pour lesquelles la coordination est particulièrement importante est que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil font généralement intervenir plusieurs organismes gouvernementaux. Étant donné que le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique<sup>10</sup> établit clairement le rôle fondamental de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et des systèmes d'identification, les leaders dans ces domaines d'activité ont la possibilité d'obtenir une participation et un soutien plus larges du gouvernement en vue du renforcement des systèmes.

14. Les responsables des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil peuvent créer une vision forte et contribuer à la mise en place d'une

---

<sup>6</sup> Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, cinquième session, Déclaration de Lusaka. Disponible à l'adresse : [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/38223-wd-declaration\\_crvs\\_after\\_adoption\\_french.pdf](https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/38223-wd-declaration_crvs_after_adoption_french.pdf).

<sup>7</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, *Ministers propose 2015-2024 as decade on civil registration* (Les ministres proposent que la décennie 2015-2024 soit la Décennie de l'enregistrement des faits d'état civil) (en anglais).

<sup>8</sup> Équipe spéciale des Nations Unies sur l'identité juridique (autrefois Groupe d'experts des Nations Unies sur l'identité juridique), *Implementation of the United Nations Legal Identity Agenda: United Nations Country Team Operational Guidelines* (Mise en œuvre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique : Directives opérationnelles pour les Équipes de pays des Nations Unies) (2020) (en anglais).

<sup>9</sup> David Eaves, *The Digital Systems Every Country Needs to Succeed in the 21st Century* (Les systèmes numériques dont chaque pays a besoin pour réussir au XXI<sup>e</sup> siècle), 25 mai 2022 (en anglais).

<sup>10</sup> Équipe spéciale des Nations Unies sur l'identité juridique (autrefois Groupe d'experts des Nations Unies sur l'identité juridique), *Implementation of the United Nations Legal Identity Agenda* (Mise en œuvre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique) (en anglais).

interopérabilité organisationnelle afin de garantir que tous les événements vitaux sont enregistrés et de permettre aux agences gouvernementales concernées - telles que celles qui gèrent les programmes de protection sociale - d'être informées des événements et de prendre les mesures appropriées aussi efficacement que possible. Les dirigeants peuvent également s'assurer que les systèmes sont pleinement utilisés au profit des individus et des gouvernements et que le système favorise la bonne gouvernance en général en améliorant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'un large éventail de programmes gouvernementaux.

15. Une bonne coordination et collaboration au sein d'un système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil peut conduire à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action interinstitutions inclusifs. Ces plans intégrés et multipartites comprennent une vision commune de la réussite et fournissent à toutes les parties prenantes une vision holistique de l'interdépendance dans le bon fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil<sup>11</sup>. En outre, la mise en place d'organes de gouvernance pour ces systèmes aux niveaux stratégique et technique et, le cas échéant, aux niveaux infranationaux, renforcera la coordination avec les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et assurera une plus grande sensibilisation des pouvoirs publics à leur valeur pour l'ensemble du gouvernement, comme l'expliquent les Lignes directrices sur l'élaboration de mémorandums d'accord pour une meilleure coordination entre les parties prenantes nationales des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil au niveau des pays, rédigées par la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil à sa cinquième session, et d'autres documents<sup>12</sup>. En particulier, les organes de gouvernance de haut niveau font en sorte que les systèmes ont plus de chances d'être dirigés par de hauts fonctionnaires, qui peuvent également faciliter la coordination nécessaire à la promotion du budget pour renforcer et maintenir les systèmes.

16. Le plaidoyer budgétaire est le processus par lequel les parties prenantes du pays travaillent ensemble, de manière coordonnée, pour analyser systématiquement les besoins et les opportunités, intervenir stratégiquement dans le processus budgétaire annuel pour influencer les décisions d'allocation des ressources, obtenir un financement gouvernemental plus important ou meilleur pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques vitales, et institutionnaliser les gains.

17. Dans de nombreux pays, les responsables de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil ont encore du mal à s'engager dans le plaidoyer budgétaire qui est nécessaire pour obtenir des ressources nationales adéquates pour des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil de haute qualité. Ces ressources sont nécessaires pour garantir que l'enregistrement des faits d'état civil est universel et génère des statistiques vitales opportunes, continues et représentatives. Les pays rencontrent ces

---

<sup>11</sup> Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, *CRVS Systems Improvement Framework* (Cadre d'amélioration des systèmes CRVS), version 1.0 (2021) (en anglais).

<sup>12</sup> *Lignes directrices sur l'élaboration de mémorandums d'accord pour une meilleure coordination entre les parties prenantes nationales des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil au niveau des pays* (CRMC5/2019/12); *Get every one in the picture, National multi-sectoral CRVS coordination mechanisms* (Mécanismes nationaux de coordination multisectorielle du CRVS), note d'information. Disponible en anglais à l'adresse : [https://getinthepicture.org/sites/default/files/resources/Information%20Note\\_National%20multisectoral%20CRVS%20coordination%20mechanisms.pdf](https://getinthepicture.org/sites/default/files/resources/Information%20Note_National%20multisectoral%20CRVS%20coordination%20mechanisms.pdf); Martin Bratschi et Joan Sara Thomas, *Guidance for Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Governance Mechanisms* (Guide des mécanismes de gouvernance de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil) (en anglais).

difficultés, entre autres, parce qu'ils dépendent du financement des donateurs et des paiements directs des particuliers et en raison de priorités concurrentes, comme la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)<sup>13</sup>.

18. Bien que les donateurs jouent un rôle important dans le financement de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans de nombreux pays, il manque encore plus de 85 % des fonds nécessaires pour investir dans l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, et les pays qui dépendent d'un financement externe sont vulnérables au retrait futur du soutien. Selon une analyse d'Open Data Watch des stratégies nationales pour le développement des statistiques dans 20 pays en développement et moins avancés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, dans le cadre de leurs stratégies nationales pour le développement des statistiques, les pays prévoient de recevoir l'aide des donateurs à un niveau moyen de 52 % de leur budget annuel<sup>14</sup>. À mesure que l'économie d'un pays se développe et que l'aide des donateurs diminue, il est plus facile (c'est-à-dire plus d'espace fiscal) et plus urgent (c'est-à-dire des déficits de financement imminents) pour le pays de mobiliser des sources intérieures pour financer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. La transition des donateurs va progressivement transférer aux gouvernements la responsabilité de financer et de gérer entièrement leurs systèmes et services d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Cela nécessite un leadership gouvernemental, une planification préalable et un renforcement des capacités. Un financement complémentaire provenant de sources nationales garantira donc la viabilité à long terme des efforts visant à renforcer ces systèmes.

19. De nombreux pays sont fortement tributaires des recettes générées par les droits perçus auprès des particuliers lorsqu'ils utilisent les services d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales, par exemple lorsqu'ils demandent un certificat de naissance ou de décès. Dans les pays à revenu élevé, la perception de droits peut être un moyen viable de compléter les recettes provenant des impôts généraux, à condition que des politiques soient mises en place pour exempter les personnes à faible revenu de ces droits. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, cependant, les frais d'enregistrement peuvent décourager les individus et les familles d'enregistrer leurs événements vitaux, et les décès en particulier, et peuvent constituer un obstacle décisif pour les personnes des communautés à faible revenu qui pourraient autrement enregistrer leurs faits d'état civil<sup>15</sup>. En Afrique subsaharienne, le problème est généralisé : environ 75 % des enfants vivent dans des pays qui imposent des frais d'enregistrement des naissances. Dans les pays qui ont supprimé les frais, les taux d'enregistrement des naissances ont augmenté de manière significative<sup>16</sup>. Pour que les pays puissent rendre l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil gratuits au point de service, comme le recommandent les experts mondiaux dans ce domaine, ils doivent

---

<sup>13</sup> Carla AbouZahr et al., "The COVID-19 pandemic: effects on civil registration of births and deaths and on availability and utility of vital events data" (La pandémie de COVID-19 : effets sur l'enregistrement civil des naissances et des décès et sur la disponibilité et l'utilité des données d'état civil), *American Journal of Public Health*, vol. 111, No. 6 (juin 2021), pp. 1123-1131 (en anglais).

<sup>14</sup> Sustainable Development Solutions Network, *Data for Development: A Needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development* (Données pour le développement : Une évaluation des besoins pour le suivi des objectifs de développement durable et le développement des capacités statistiques) (2015). Disponible à l'adresse : <https://static1.squarespace.com/static/5b4f63e14eddec374f416232/t/5b578044352f5384d78a4f10/1532461154817/Data-for-Development-Full-Report.pdf> (anglais seulement).

<sup>15</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Aperçu de l'enregistrement des faits d'état civil en Afrique sub-saharienne*, 2017.

<sup>16</sup> Banque mondiale, *Incentives of Improving Birth Registration Coverage: A Review of the Literature* (Mesures incitatives pour améliorer la couverture de l'enregistrement des naissances : examen de la littérature) (Washington, D.C., 2016) (anglais seulement).



augmenter progressivement leurs investissements dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et trouver d'autres sources de revenus.

20. Outre les changements dans le financement des donateurs et les dépenses personnelles, les gouvernements du monde entier sont aux prises avec une baisse des recettes publiques, une augmentation des dépenses et une hausse des obligations de la dette en raison de la pandémie de COVID-19. La pandémie a eu des répercussions négatives sur les principes, les opérations et les fonctions des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil à un moment où ils sont le plus nécessaires<sup>17</sup>. Elle a montré que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, ainsi que les données d'enregistrement des décès et les statistiques de mortalité enregistrées dans ces systèmes, sont des éléments essentiels de la réponse aux situations d'urgence. De nombreux pays sont confrontés à une double contrainte, avec des réductions de personnel et de budget dues à la récession économique provoquée par la pandémie de COVID-19, associées à la pression de générer de nouvelles données pour analyser les effets de la pandémie sur la mortalité. Malgré le fardeau de la pandémie et ses effets négatifs sur le financement et les ressources humaines, les gouvernements doivent veiller à ce que les systèmes et services essentiels d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales soient maintenus de manière fiable et sans interruption, afin que les gains durement acquis ne soient pas effacés. Le leadership et les investissements doivent rester une priorité afin que les effets humains, sociaux et économiques du COVID-19 puissent être compris, gérés et atténués. Les pays doivent élaborer des plans de financement résilients pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, afin de pouvoir résister à la pandémie actuelle, se préparer aux catastrophes futures et progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable.

21. Un leadership et un plaidoyer stratégiques au niveau local peuvent contribuer à garantir la volonté politique et les budgets nécessaires pour obtenir et maintenir des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui fonctionnent bien, tout en améliorant la durabilité à long terme en réduisant la dépendance vis-à-vis du financement des partenaires du développement. Pour que les systèmes soient durables, ils doivent disposer de sources de revenus alignées sur les objectifs de la politique nationale en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et suffisamment importantes pour atteindre ces objectifs. Les flux de revenus doivent également être suffisamment prévisibles et stables pour que des programmes de maintenance et de suivi à long terme puissent être élaborés en toute confiance ; suffisamment résilients pour atténuer les chocs et les contraintes et permettre au système de s'y adapter et de s'en remettre ; et adaptables à l'évolution des circonstances et des besoins.

22. Dans le cadre d'une évaluation complète de leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et de leurs efforts pour renforcer ces systèmes, il est conseillé aux pays de développer des stratégies de plaidoyer budgétaire afin de mobiliser des financements nationaux en appui à leurs plans et priorités nationaux (ou infranationaux)<sup>9</sup>. Pour faciliter le processus de plaidoyer budgétaire et, plus largement, pour réaliser le plein potentiel des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, les partenaires de l'Initiative « Données pour la santé » (*Data for Health*) de Bloomberg Philanthropies et au-delà ont lancé la campagne « #CountingEveryone » pour mettre en avant un leadership audacieux, une gouvernance forte et les avantages d'une coordination claire dans la mise en place de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état

---

<sup>17</sup> Nations Unies, *Rapport 2021 du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement* (New York, Nations Unies, 2021).

civil<sup>18</sup>. La campagne a pour but d'aider les dirigeants à tous les niveaux des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil à promouvoir ces systèmes et à souligner leur utilité pour l'ensemble du gouvernement. En mettant en avant les leaders qui défendent des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil solides, la campagne vise à élargir la couverture et l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil. La campagne « #CountingEveryone » vise également à mettre en lumière le travail des champions qui pourraient inspirer les gouvernements à adopter des changements à l'échelle du système en soulignant les améliorations remarquables et mesurables qui sont réalisées. Les résultats de la campagne visent également à illustrer la manière dont des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil solides et complets peuvent avoir un effet positif sur la vie des gens en améliorant les politiques publiques et l'accès aux services du gouvernement et du secteur privé.

23. Pour faire fond sur le leadership au niveau national illustré par la campagne « #CountingEveryone » (Compter tout le monde) et garantir un financement suffisant pour les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, de nouvelles ressources seront bientôt disponibles pour aider les États membres de l'Union africaine à planifier et à mener un plaidoyer budgétaire efficace. L'initiative « Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies, en coordination avec le Global Health Advocacy Incubator, est en train de développer une boîte à outils qui aidera les parties prenantes de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil à mener une approche intentionnelle, étape par étape, pour augmenter et soutenir l'investissement national dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en s'engageant dans un plaidoyer budgétaire mené localement. La boîte à outils de plaidoyer budgétaire, qui devrait être publiée par l'initiative « Données pour la santé » début 2023, peut contribuer à faciliter cet important processus.

24. La boîte à outils offrira une méthode structurée mais personnalisable visant à atteindre les décideurs gouvernementaux et à les convaincre de conduire un changement transformateur et favorisant des liens dynamiques entre les parties prenantes, les institutions et les secteurs. Conscients du fait que les pays se trouvent à différents stades de l'amélioration de leurs systèmes, les créateurs ont adopté une approche intrinsèquement flexible qui peut apporter de la valeur à tout pays devant relever les défis du financement et qui est adaptable à l'environnement politique unique de chaque pays. Ils ont conçu la boîte à outils de manière à fournir une feuille de route complète pour définir et réaliser des objectifs de plaidoyer budgétaire et créer des informations, des outils et des activités modulaires qui peuvent être déployés individuellement en réponse au contexte spécifique d'un pays et aux priorités et opportunités de plaidoyer des parties prenantes. Les quatre sections de la boîte à outils correspondent aux quatre phases interconnectées du cycle de plaidoyer budgétaire, à savoir la planification du plaidoyer, la mise en œuvre du plaidoyer, la responsabilité budgétaire et la viabilité budgétaire (voir la figure ci-dessous).

---

<sup>18</sup> Vital Strategies, *#CountingEveryone* (Compter tout le monde). Disponible sur le site : <https://www.vitalstrategies.org/countingeveryone/> (en anglais).



## Cycle du plaidoyer budgétaire et de la continuité du financement



- 
- 1 Planification du plaidoyer:** mener une analyse du paysage politique et financier afin d'identifier un objectif de plaidoyer budgétaire et de planifier la stratégie politique avec des indicateurs de suivi du succès.
- 
- 2 Mise en œuvre du plaidoyer:** créer des coopérations, générer des preuves économiques et impliquer les décideurs politiques afin de plaider en faveur d'un investissement accru pour les services de l'état civil tout en assurant le suivi de la stratégie.
- 
- 3 Responsabilité budgétaire:** effectuer le suivi des allocations budgétaires et des dépenses de ressources accrues, identifier les goulets d'étranglement des dépenses, évaluer et renforcer les capacités afin de promouvoir la responsabilité et encourager la transparence et l'efficacité des dépenses.
- 
- 4 Viabilité budgétaire:** évaluer les besoins budgétaires du prochain cycle budgétaire, intensifier les stratégies à succès et créer une demande afin de maintenir et/ou d'augmenter l'investissement à moyen et long terme.

Source : Global Health Advocacy Incubator (GHAI).

25. En suivant le processus présenté dans la boîte à outils et en renforçant la coordination et le leadership dans le système local d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, les parties prenantes nationales peuvent former des alliances et travailler ensemble pour transformer l'environnement en vue du renforcement durable et à long terme de leurs systèmes nationaux. En s'assurant que les systèmes bénéficient d'un leadership fort et qu'ils sont priorités, financés de manière durable et adaptés aux défis nouveaux et émergents, les pays créeront un environnement propice à la génération d'avantages de grande envergure et en cascade pour les parties prenantes du gouvernement et la population en général.

### **III. Messages clés**

26. Les principaux messages qui découlent des questions clés présentées ci-dessus sont les suivants :

a) Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil sont essentiels pour les droits de l'homme, l'inclusion sociale, la bonne gouvernance et le développement durable. Un leadership national fort et des investissements dans les systèmes sont donc essentiels, car les systèmes apportent des avantages à tous les individus et à la société dans son ensemble ;

b) Pour que les systèmes puissent réaliser pleinement leur potentiel d'enregistrement universel des faits d'état civil et servir d'élément fondamental de l'infrastructure des données gouvernementales, il est nécessaire d'obtenir la participation de champions et de dirigeants au sein du gouvernement pour assurer la direction et la coordination des systèmes ;

c) Bien que les systèmes soient souvent sous-financés, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'ambition et la volonté actuelles aux niveaux mondial, régional et national de les améliorer sont sans précédent, et une fenêtre d'opportunité majeure a été ouverte pour que des mesures soient prises dans les années à venir afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 ;

d) Au fur et à mesure que les ressources financières nationales augmentent, entraînant une transition pour ne plus dépendre de l'aide internationale, les systèmes deviendront plus tributaires du financement national. Cela est impératif pour lever les ressources nécessaires à la création, à la réforme et au renforcement des systèmes afin qu'ils puissent relever les défis posés par des phénomènes nouveaux, émergents et sans précédent tels que la pandémie de COVID-19 ;

e) Il est important de garantir un financement public national pour l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement de statistiques de l'état civil, car cela peut contribuer à assurer la viabilité. Le plaidoyer budgétaire est une approche stratégique qui peut être utilisée par les parties prenantes de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement de statistiques de l'état civil pour améliorer la mobilisation et la gestion des ressources nationales ;

f) La boîte à outils, qui est en cours d'élaboration pour faciliter la collaboration entre les parties prenantes nationales de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans l'identification de sources de financement durables et l'application de stratégies appropriées au niveau local, contribuera à renforcer le financement national des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil.

### **IV. Questions pour les discussions de groupe et la réflexion**

27. Les questions suivantes sont proposées pour un examen plus approfondi :

a) Comment convaincre les décideurs gouvernementaux de haut niveau en dehors des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil d'accroître leur leadership, leur engagement politique et leur soutien financier à ces systèmes ?

b) Pensez-vous que votre gouvernement investit suffisamment dans le système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil de votre pays ?

c) Pouvez-vous donner des exemples de difficultés de financement ou de réussites en matière de mobilisation des ressources nationales dans votre pays ?

d) Pouvez-vous donner des exemples d'actions entreprises dans votre pays pour promouvoir l'implication des hauts responsables dans le plaidoyer en faveur du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil et où ces efforts ont facilité une utilisation accrue du système dans les organismes gouvernementaux ?

## **V. Recommandation**

28. Les responsables des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil doivent continuer à prendre des mesures visant à promouvoir le soutien du gouvernement aux systèmes et l'utilisation des données générées par les systèmes dans tous les organismes gouvernementaux. En outre, les États membres de l'Union africaine confrontés à des déficits de financement - actuels ou prévus - susceptibles d'entraver la mise en œuvre de leurs plans nationaux chiffrés respectifs pour l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement de statistiques de l'état civil doivent s'engager dans un plaidoyer budgétaire stratégique et multipartite visant à mobiliser un soutien politique fort et un financement national susceptible d'améliorer la viabilité à long terme de leurs systèmes.

---